



# Déclaration liminaire

## CTSJ du 14 novembre 2022

Monsieur le Directeur

Les déclarations liminaires se succèdent CTSJ après CTSJ sans que pour autant les lignes ne bougent.

Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi, lorsque l'on parlait de préhistoire, nous n'en étions pas si loin.

Pour exemple, certaines juridictions et notamment une où la plus value intellectuelle des magistrats comme cela leur a été déjà dit a permis de sortir une note pour la conduite à tenir lors des coupures de courant, précisant que du fait que les communications par téléphone portable et connexion en 4G seront impossibles, chaque service doit préparer des trames papiers afin de pouvoir rendre les décisions urgentes dans les services suivants : le TTR+ la phase siège, toutes les présentations : CRPC, CI, instruction +isolement-contention.

Pour se faire les chefs de juridictions ont prévu d'acheter des carbones, 5 lampes torches une qui sera au PCS + une dans chaque couloir + 2 lampes à piles à poser (une au TTR et une à la bibliothèque), un poste de radio avec des piles, deux malles de secours : une à l'accueil et une dans le bureau de la Directrice de Greffe.

Il est purement scandaleux qu'on envisage de faire travailler les fonctionnaires dans de telles conditions ! De deux choses l'une : ou notre activité n'est pas essentielle et dans ce cas on ne travaille pas en l'absence d'électricité ou elle est essentielle et on nous coupe pas le courant.

De plus et alors même que les greffiers ont droit à un CIA de mépris, les budgets de certaines juridictions vont permettre d'acheter des carbones, des lampes torches et tout autre gadget pour l'anticipation d'une pénurie d'électricité. C'est vrai qu'il fallait au moins la plus-value intellectuelle du magistrat pour en arriver là, comme l'a si bien dit l'un des chefs de juridiction méprisant ainsi les fonctionnaires.

Dans les juridictions, chacun a sa place : de la femme de ménage au magistrat quelque soit son grade.

Alors oui, Monsieur le directeur, l'ambiance dans certaines juridictions est délétère mais avec un tel comportement et un tel mépris des agents, où d'autres sont décriés comme des «agitateurs», nul besoin de chercher les causes du mal être !

N'oublions pas non plus, ce nouveau chantier de refonte du code de procédure pénale, à chaque président, à chaque fait sa réforme . Pour autant et bien qu'annoncée le 26 octobre par le président de la république, il ne s'agira que de la 47ème réforme en 20 ans dont l'objectif est « de changer les règles » et qui permettra bien sur au monde de la justice de travailler dans des délais raccourcis et avec un outil technologique à la pointe du modernisme !!

C'est comme Portalis où comment dilapider l'argent des contribuables avec des projets qui n'en finissent pas de voir le jour et au final vont coûter des millions pour des sociétés privées qui se régalent. On comprend mieux pourquoi le CIA n'est que peau de chagrin ! Vous allez nous dire ce n'est pas fongible mais il n'en demeure pas moins que ce sont des fonds publics. Lorsque le Garde des Sceaux a dit qu'il fallait mettre des paquets sur le numérique, il avait raison car ce sont des paquets de frics qui s'envolent !

Autre sujet : les élections approchent, chacun va se vanter d'être le meilleur mais le champ des sirènes ne doit pas pour autant empêcher de voir toutes les difficultés auxquelles sont confrontés les greffes !

Nous vous remercions pour votre attention.

Fo justice SDGF